L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
Octobre 2019 | Vol. 27 Nº 10

Le Comité d'embellissement a 35 ans!

Fleurir Saint-François

p. 5

Les 50 ans de la Garde paroissiale

pp. 10-11, 21

50 ANS
1969-2019

Servir Saint-François

L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**
echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 octobre 2019.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
DIRECTEURS		
Lorraine Lamonde	259-2433	
Mireille Fournier	259-7526	
Gabrielle Thibeault	259-	

PUBLICITÉ
Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES
Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE
Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE
Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE
Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT
Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP
Lorraine Lamonde

IMPRESSION
Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications
Culture et Communications Québec

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00$	240,00$
1/4 page	55,00$	355,00$
1/2 page	95,00$	595,00$
1 page	115,00$	1060,00$
Bandeau 1re	115,00$	1060,00$
1/2 bandeau 1re	85,00	635,00$
Petite annonce	3,00$	
ABONNEMENT		
Extérieur	4,00$	35,00$
USA	5,00$	45,00$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu 911
CLSC Antoine-Rivard 418-248-2572
Municipalité.....418-259-7228
Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org

SOMMAIRE

Déjeuners-conférences aux quatre coins des MRC de Montmagny et de L'Islet 4
Le Comité d'embellissement a 35 ans! 5
Rémunération des élus -- MRC de Montmagny
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud respecte sa position au classement 6
Une facture de 24$ par habitant 7
Investir en agroenvironnement pour relever le défi climatique et écologique 8
Mot du maire 9
Garde paroissiale de Saint-François: Des armoiries distinctives 10
Garde paroissiale de Saint-François: Dynamique dès ses débuts 10
Les 50 ans de la Garde paroissiale de Saint-François 11
Est retournée vers le Père... 12
Appel de dossier pour la série d'expositions 13
Programme Éducation à la prévention en milieu scolaire de la CNESST 14
Une nouvelle station-service à Saint-François 15
La Francolière: Journalistes en herbe 16
L'intimidation: un problème que les jeunes ne peuvent pas... 17
La Francolière: Accueil des élèves 2019-2020 18
La Francolière: Reprise des entraînements de football 18
La Francolière: La fête de la rentrée 19
La Francolière: Spectacle de Science en Folie 19
La Francolière: Voici nos brigadiers scolaires 19
La Francolière: Entrevue avec notre nouveau directeur, Sylvain Gagnon 20
La première Garde paroissiale 21
Chronique littéraire 22
Guide de survie en phase maniaque et dépressive 23
Histoire et patrimoine d'ici 24
Le moulin à scie sur la décharge des Prairies 24
Soirée du mérite sportif et culturel 2019 25
Les mycologues goûtent leur passion 26
Bienvenue à Ève 26
La Grande marche à Montmagny 27
Au fil des jours 28
Renouvelez votre membership 29
L'Écho municipal ..... 6 pages

Un rappel à votre agenda

Dîner-conférence

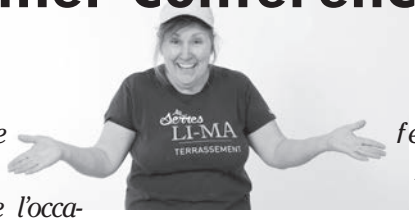

Le Cercle de fermières de Saint-François vous rappelle l'occasion à venir rencontrer ***Marthe Laverdière.*** *Cette rencontre se fera lors d'un diner-conférence qui se tiendra le mardi 15 octobre à 11h30, à la Serre LI-MA, située au 465, rang de la Fourche, Armagh.*

Le coût de l'activité est de 40$ par personne. Il inclut le diner complet composé d'une soupe, d'une brochette de poulet, de pain maison et d'un dessert. Tout cela en plus de la conférence humoristique d'environ 1 heure de Madame Marthe.

Venez avec votre conjoint, vos enfants ou vos amis… c'est ouvert à tous! Nous prenons les 40 premières personnes qui auront réservé auprès de Monique Blais au 418-259 7645, Nicole Morin au 418-472-0770, Cécile Rémillard au 418- 259-7454 ou Nicole Bonneau au 418-559-8275. Par courriel: nicole.bonneau6@gmail.com .

Il est important de réserver avant le 8 octobre 2019!

Déjeuners-conférences aux quatre coins des MRC de Montmagny et de L'Islet

Durant le mois d'octobre, l'AQDR tiendra des déjeuners-conférences dans les MRC de Montmagny et de l'Islet, offert par l'ACEF et en collaboration avec le CAB CECB de Montmagny et l'organisme Hop la vie!.

À Montmagny et Saint-Jean-Port-Joli

La protection du consommateur

La thématique abordée le mardi 8 octobre au restaurant à la Rive à Montmagny et jeudi le 10 octobre au restaurant Normandin à Saint-Jean-Port-Joli sera « la protection du consommateur ».

Source : Claire Jacquelin • AQDR Montmagny-L'Islet

À Saint-Pamphile et Saint-Fabien-de-Panet

La bientraitance

La conférence du 21 octobre au Restaurant chez Réjean de Saint-Pamphile et du 23 octobre au restaurant Les Gourmands de Panet à Saint-Fabien-de-Panet portera sur le thème de la «bientraitance».

Les personnes souhaitant obtenir de l'information sur l'activité peuvent appeler au 418 247-0033 ou sans frais au 1 877 498-2333. Les déjeuners se déroulent de 9 h à 10 h et les conférences auront lieu de 10 h à 11 h. Les personnes non-membres peuvent participer à l'activité moyennant une contribution de 5 $.

La défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

L'AQDR Montmagny-L'Islet (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) est un organisme québécois dont la mission est la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes retraitées et préretraitées.

Fleurir Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Le Comité d'embellissement a 35 ans!

C'est en relevant les archives que le Comité d'embellissement a réalisé que 2019 soulignait sa 35e année d'existence. Le comité actuel désire remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, y ont contribué durant toutes ces années.

Le comité voit toujours à l'entretien et à l'amélioration des aménagements paysagers de la Municipalité. Avec les années, de nouvelles plates-bandes ont été aménagées, dont la dernière, en 2018, devant la caserne incendie. De la maison de la paroisse jusqu'aux loisirs, des pancartes Bienvenue et Au revoir, jusqu'à Morigeau, le comité est fier de contribuer à fleurir notre municipalité.

Les citoyens aussi y contribuent

Le comité tient aussi à souligner la contribution de tous les citoyens pour l'aménagement de leur propre terrain! Le comité n'organise plus de concours depuis quelques années, car tout le monde y gagne à sa façon.

Les membres actuels du Comité d'embellissement: Lucie Lachance, Suzanne Nadeau, Suzie Godbout et Agathe Beaumont.

Comme le citait Matisse, un peintre français: «Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir»! Merci à tous d'y contribuer!

Un cadeau pour les nouveaux propriétaires

Dans cet ordre d'idée et pour souligner ce 35e anniversaire, le comité offrira aux nouveaux propriétaires de 2019 un plant de marguerites, emblème de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les nouveaux propriétaires concernés seront contactés par le comité, en temps et lieu, pour recevoir leur plant pour la saison 2020.

Le comité actuel est reconnaissant du travail de ses prédécesseurs et vous dit merci pour la confiance! Depuis 35 ans, grâce aux suggestions des citoyens, les idées germent au Comité d'embellissement. Des idées et des passions qui font fleurir notre municipalité!

Population - Municipalités MRC Montmagny		
	Municipalité	**Population**
1	Montmagny	11 267
2	Cap-Saint-Ignace	3 128
3	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 652
4	Berthier-sur-Mer	1 630
5	Saint-Fabien-de-Panet	972
6	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	910
7	Saint-Paul-de-Montminy	821
8	Saint-Just-de-Bretenières	663
9	Sainte-Apolline-de-Patton	521
10	Notre-Dame-du-Rosaire	415
11	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	326
12	Sainte-Lucie-de-Beauregard	272
13	Lac-Frontière	177
14	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	155

Rémunération des élus -- MRC de Montmagny

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud respecte sa position au classement

Troisième municipalité la plus populeuse de la MRC de Montmagny avec 1 652 habitants, n'étant devancé que par Cap-Saint-Ignace (3 128 hab.) et la ville centre, Montmagny (11 267 hab.), Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud glisse au 4e son rang quand il s'agit de la rémunération des élus avec une enveloppe de 39 568$.

✍ par Raynald Laflamme

Seule sa voisine, Berthier-sur-Mer, avec une population moindre comptant 1 630 habitants la surclasse en masse salariale des élus avec un débours de 50 085$. Cap-Saint-Ignace, 2e municipalité d'importance presque deux fois plus nombreuse que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dépense 63 399$ à ce chapitre. Seule ville de la MRC, Montmagny affiche une dépense de 230 367$ ce qui n'a aucune mesure avec les 13 autres municipalités du territoire.

Des surprises!

Notre-Dame-Rosaire qui occupe le 10e rang en population avec 415 habitants se positionne au 8e rang lorsqu'il est question du salaire des élus avec 23 480$. Elle devance ainsi Sainte-Apolline-de-Patton (521 hab.) avec 20 814$ et Saint-Just-de-Bretenières (663 hab.) avec 22 950$.

Une autre forte surprise de cette compilation concerne la plus petite municipalité de la MRC, soit Saint-Antoine-

Salaire des maires de la MRC de Montmagny

	Municipalité	Population	Maire	Salaire
1	Montmagny	11 267	Rémy Langevin	74 523 $
2	Berthier-sur-Mer	1 630	Richard Galibois	16 695 $
3	**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**	**1 652**	**Frédéric Jean**	**13 990 $**
4	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	910	Alain Fortier	12 037 $
5	Saint-Fabien-de-Panet	972	Claude Doyon	11 580 $
6	Notre-Dame-du-Rosaire	415	Danye Anctil	10 818 $
7	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	155	Pierre Gariépy	7 589 $
8	Saint-Just-de-Bretenières	663	Donald Gilbert	7 475 $
9	Sainte-Lucie-de-Beauregard	272	Louis Lachance	7 451 $
10	Lac-Frontière	177	Alain Robert	5 335 $
11	Sainte-Apolline-de-Patton	521	Bruno Gagné	3 255 $
12	Cap-Saint-Ignace	3 128	Jocelyne Caron	-
13	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	326	Poste vacant	-
14	Saint-Paul-de-Montminy	821	Alain Talbot	-

Masse salariale des conseillers

			Nombre d'élus gagnant cette rémunération						
	Municipalité	Population	1	2	3	4	5	6	**Total**
1	Montmagny	11 267	32 994 $				24 570 $		155 844 $
2	Berthier-sur-Mer	1 630						5 565 $	33 390 $
3	**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**	**1 652**						**4 263 $**	**25 578 $**
4	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	910						4 012 $	24 072 $
5	Sainte-Apolline-de-Patton	521	4 450 $ 5 265 $			1 961 $			17 559 $
6	Saint-Just-de-Bretenières	663	2 525 $ 2 575 $ 2 675 $ 2 700 $	2 500 $					15 475 $
7	Saint-Fabien-de-Panet	972	3 320 $				2 429 $		15 465 $
11	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	155						2 529 $	15 174 $
8	Notre-Dame-du-Rosaire	415	1 962 $				2 140 $		12 662 $
9	Sainte-Lucie-de-Beauregard	272						1 817 $	10 902 $
10	Lac-Frontière	177						1 773 $	10 638 $
12	Cap-Saint-Ignace	3 128							-
13	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	326							-
14	Saint-Paul-de-Montminy	821							-

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Une facture de 24$ par habitant

de-l'Isle-aux-Grues. Cette municipalité insulaire réserve un budget de 22 763$ qui la place au 10e rang pour la plus faible population avec 155 habitants.

À noter qu'aucune donnée n'est disponible pour la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présente un bilan plus qu'honorable en matière de rémunération des élus. Elle se positionne en queue de peloton au tableau per capita. Seule Cap-Saint-Ignace, 2e population de la MRC de Montmagny fait mieux qu'elle.

par Raynald Laflamme

Avec une population de 1652 habitants, il en coûte à chaque citoyen 24$ pour rémunérer ses élus. En comparaison, les citoyens de Cap-Saint-Ignace doivent débourser 20$.

Les municipalités voisines de Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont un per capita supérieur. Berthier-sur-Mer affiche 31$ avec une population moindre de 1630 habitants. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud affiche pour sa part un per capita de 40$ pour une population de 910 habitants.

Des surprises encore plus surprenantes

Les deux municipalités les moins populeuses de la MRC de Montmagny, soit Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (155 hab.) et Lac-Frontière (177 hab.) réservent des surprises à ce chapitre. Les insulaires doivent débourser 147$ par habitant alors que pour les Frontiérois cette facture s'élève à 90$.

La MRC de Montmagny compte 9 municipalités sur 14 de moins de 1000 habitants.

Des outils pour aider les municipalités

Depuis le 1er janvier 2018, les municipalités peuvent fixer par règlement la rémunération du maire et de l'ensemble des membres du conseil municipal. En regard de ce nouvel état de fait, l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) présentait à ses assises 2018, un Guide sur la rémunération des élus municipaux de l'UMQ. De plus, un site Intranet offre aux conseils élus municipaux des points de référence pertinents pour établir une zone de rémunération correspondant aux caractéristiques de leur rôle d'évaluation et de leur municipalité. Le but : établir une rémunération équitable et concrète.

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les élus ont fait avec sérieux ce travail d'analyse ce qui semble avoir fait défaut à certaines de leurs consœurs de la MRC de Montmagny.

À Saint-François

Le maire vous coûte 8,47$
Tous les conseillers : 15,48$
Un conseiller : 2,58$

Salaire des conseils municipaux -- MRC de Montmagny

	Municipalité	Population	Total	Per capita
1	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	155	22 763 $	147 $
2	Lac-Frontière	177	15 973 $	90 $
3	Sainte-Lucie-de-Beauregard	272	18 353 $	67 $
4	Notre-Dame-du-Rosaire	415	23 480 $	57 $
5	Montmagny	11 267	597 393 $	53 $
6	Sainte-Apolline-de-Patton	521	20 814 $	40 $
7	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	910	36 109 $	40 $
8	Saint-Just-de-Bretenières	663	22 950 $	35 $
9	Saint-Paul-de-Montminy	821	26 487 $	32 $
10	Berthier-sur-Mer	1 630	50 085 $	31 $
11	Saint-Fabien-de-Panet	972	27 045 $	28 $
12	**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**	**1 652**	**39 568 $**	**24 $**
13	Cap-Saint-Ignace	3 128	63 399 $	20 $
14	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	326	-	-

Salaire total des conseils municipaux

	Municipalité	Population	Maire	Salaire	Conseillers	Total
1	Montmagny	11 267	Rémy Langevin	74 523 $	155 844 $	230 367 $
2	Cap-Saint-Ignace	3 128	Jocelyne Caron	-	-	63 399 $
3	Berthier-sur-Mer	1 630	Richard Galibois	16 695 $	33 390 $	50 085 $
4	**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**	**1 652**	**Frédéric Jean**	**13 990 $**	**25 578 $**	**39 568 $**
5	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	910	Alain Fortier	12 037 $	24 072 $	36 109 $
6	Saint-Fabien-de-Panet	972	Claude Doyon	11 580 $	15 465 $	27 045 $
7	Saint-Paul-de-Montminy	821	Alain Talbot	-	-	26 487 $
8	Notre-Dame-du-Rosaire	415	Danye Anctil	10 818 $	12 662 $	23 480 $
9	Saint-Just-de-Bretenières	663	Donald Gilbert	7 475 $	15 475 $	22 950 $
10	Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	155	Pierre Gariépy	7 589 $	15 174 $	22 763 $
11	Sainte-Apolline-de-Patton	521	Bruno Gagné	3 255 $	17 559 $	20 814 $
12	Sainte-Lucie-de-Beauregard	272	Louis Lachance	7 451 $	10 902 $	18 353 $
13	Lac-Frontière	177	Alain Robert	5 335 $	10 638 $	15 973 $
14	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	326	Poste vacant	-	-	-

Source des données:
Journal de Québec
Tableaux:
L'Écho de Saint-François

Élection fédérale 2019

Investir en agroenvironnement pour relever le défi climatique et écologique

L'Union des producteurs agricoles (UPA) demande au prochain gouvernement canadien d'investir davantage, avec les agriculteurs et les agricultrices, en matière d'agroenvironnement en augmentant les budgets dédiés à la recherche, à l'innovation et à l'adaptation des entreprises.

« Des efforts soutenus en agroenvironnement sont nécessaires. Les changements climatiques ont déjà des effets notables sur la production agricole au Canada et cela va se poursuivre. L'agriculture peut réduire son empreinte écologique et les agriculteurs y sont engagés. Ce qu'on dit rarement, c'est que l'agriculture est une solution pour réduire les gaz à effet de serre (GES). Elle peut contribuer à la séquestration du carbone dans le sol et, en ce sens, le Canada doit devenir un leader mondial. La rétribution des biens et services écologiques rendus par les producteurs agricoles est aussi une approche à privilégier, à l'instar de plusieurs pays », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

L'appui fédéral est nettement insuffisant

L'adaptation des entreprises agricoles aux attentes sociétales (réduction des GES, protection de l'environnement, bien-être animal, etc.) passe sans contredit par la recherche agronomique, le développement des connaissances, leur transfert aux agriculteurs et l'accompagnement. À l'heure actuelle, les budgets fédéraux consacrés à l'agroenvironnement, au Québec, s'élèvent à 20 M$ par année (5 M$ pour le Programme services-conseils et 15 M$ pour le Programme Prime-Vert), soit 476 $ par producteur. Les budgets américains sont, quant à eux, de 6 G$ US par année (Conservation Reserve Program), soit 2 308 $ US par producteur. L'appui canadien est nettement insuffisant, d'autant plus qu'il n'existe aucun programme pour rétribuer adéquatement les agriculteurs et les agricultrices de chez nous pour les biens et services écologiques qu'ils fournissent à l'ensemble de la société (ex. : pertes de superficies cultivées).

Aider les entreprises biologiques

Du côté de la production biologique, soulignons que les budgets fédéraux alloués au secteur biologique canadien (tous programmes confondus), s'élèvent à 1,8 M$ par année, soit 305 $ par producteur certifié. Les budgets américains sont, quant à eux, de 84,2 M$ US par année, soit 5 923 $ US par producteur certifié. Le gouvernement canadien doit non seulement bonifier son appui, mais aussi adopter un plan d'action pour aider les entreprises biologiques canadiennes à profiter pleinement des opportunités sur tous les marchés.

Appuyer le secteur à la hauteur des attentes socétales

« Les agriculteurs et les agricultrices ont franchi des pas de géants ces dernières décennies en matière d'agroenvironnement. Le gouvernement canadien doit en prendre acte et appuyer son secteur agricole à la hauteur des attentes sociétales », a conclu Marcel Groleau.

Source : Union des producteurs agricoles

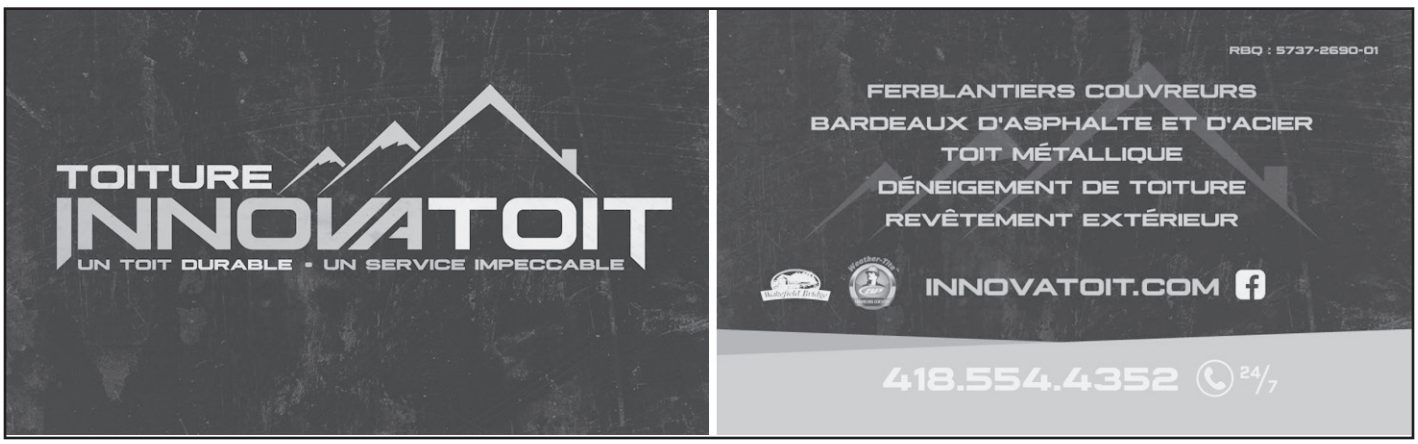

Mot du maire

L'été tire à sa fin! Lors du bilan annuel des activités des loisirs, nous avons eu l'agréable surprise de constater que la piscine municipale avait enregistré un record d'achalandage par rapport aux années précédentes. Nous sommes conscients que cet équipement aurait besoin d'une cure de rajeunissement. Nous nous pencherons donc sur le dossier au cours des prochaines années.

Bonne nouvelle ! Le dernier versement de taxes aura lieu en octobre. Soyez assurés que nous sommes soucieux des dépenses effectuées par la municipalité afin de maintenir une saine gestion de votre contribution.

Avez-vous remarqué la diminution de la vitesse des automobiles circulant dans le village ? Nous avons récemment installé des radars indicateurs de vitesse aux deux extrémités du village dans le but de réduire les excès de vitesse. Jusqu'à maintenant, les commentaires en lien avec l'installation de ces radars sont plus que favorables. Nous souhaitons vous rappeler que la sécurité de nos citoyens est la responsabilité de tous, réduisez votre vitesse !

Finalement, nos travaux sur la première rue et la première avenue sont commencés ! Cela va nous permettre de mettre à niveau les infrastructures qui datent de plus de 50 ans ! Merci de faire preuve de compréhension et de patience lors des travaux. Ceux-ci devraient être terminés dans 5 semaines.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à me rejoindre en tout temps via mon adresse courriel de la municipalité au: maire@stfrancois.ca

Bon mois d'octobre!

Frédéric Jean, maire
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

418-248-5622
418-248-7071
GFL
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Pare-brise
Expert collision automobile
Débosselage • Peinture
CarrXpert Carrossier expert
GARAGE RECOMMANDÉ CAA
GARANTIE NATIONALE

Lucie Lachance
NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE
88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0
Téléphone : 418 259-1300
Téléc. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net

JRM
Jacques & Raynald Morin Inc
• Pavage • Excavation
• Location de machinerie lourde
• Travaux en génie civile
• Résidentiel et commercial
230, 6e avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél.: 418-248-0937 Fax: 418-248-8806
info@jrmorin.com

Des armoiries distinctives

Explications sommaires des Armoiries de la Garde paroissiale de Saint-François figurant sur les armoiries.

Les responsables de la Garde Paroissiale de Saint-François ont tenu à doter celle-ci de ses armoiries bien distinctives.

L'écu... Dit aussi écusson est conçu suivant l'historique de la paroisse de Saint-François. 11 est blasonné et séparé d'une planche en pointe.

De gueules... Cou1leur rouge, l'un des émaux de l'écu. Il se représente en gravure par des lignes verticales.

Azur... Couleur bleu céleste qui se représente en gravure par des lignes horizontales. C'est l'emblème de la justice, de la loyauté et de la beauté.

Fleur de lys... À l'origine, la fleur de lys formait les armes des rois de France. Elle caractérise bien le caractère de la Garde qui se veut noble.

Tête de cheval... Ce meuble est très ancien. Il figure dans les armes de Monseigneur de Saint-Vallier. Elle se trouve aussi dans les armoiries de St-François-de-Sales de la Rivière-du-Sud. Symbole de la valeur et de l'intrépidité.

Croisette... Pièce honorable placée au centre de l'écu, dans le but de se souvenir de Saint-François de Sales, qui avait institué en 1593 la confrérie de la croix. Cette croisette représente l'activité principale de la Garde ou service de l'Église.

Le blé... Gerbe de blé-liée. Symbole de l'agriculture et des magnifiques terres de Saint-François.

Drapeaux ... Ornement extérieur de l'écu qui s'emploie surtout pour distinguer certaines charges, telle la Garde paroissiale.

Sa devise : ***Servir***

Son cri : ***Fierté et fidélité***

Garde paroissiale de Saint-François

Dynamique dès ses débuts

C'est en 1969 sous l'égide du curé Louis Pelletier que la Garde paroissiale de Saint-François voit le jour. Dès sa création, on la dit dynamique et d'un actif précieux pour l'Église mais aussi pour les organisations paroissiales auxquelles elle apporte son soutien.

✍ par Raynald Laflamme

L'année suivante de sa création, en 1970, la plus jeune Garde à entrer dans l'Union diocésaine de Sainte-Anne est l'hôte du deuxième Congrès diocésain des gardes paroissiales. Le dimanche 14 juin, les Gardes de représentant près d'une vingtaine d'unités convergent vers Saint-François.

«C'est tout en son honneur» écrira dans le livre souvenir l'aumônier diocésain, le Lieutenant-colonel de l'Union diocésaine de Sainte-Anne, l'abbé Germain Plante. Ce dernier deviendra plus tard curé de Saint-François (1977-1995).

Ce congrès de 1970 se voulait une journée de démonstration de la force du mouvement qui est de «Servir» l'Église, mais aussi les communautés où les Gardes sont présentes.

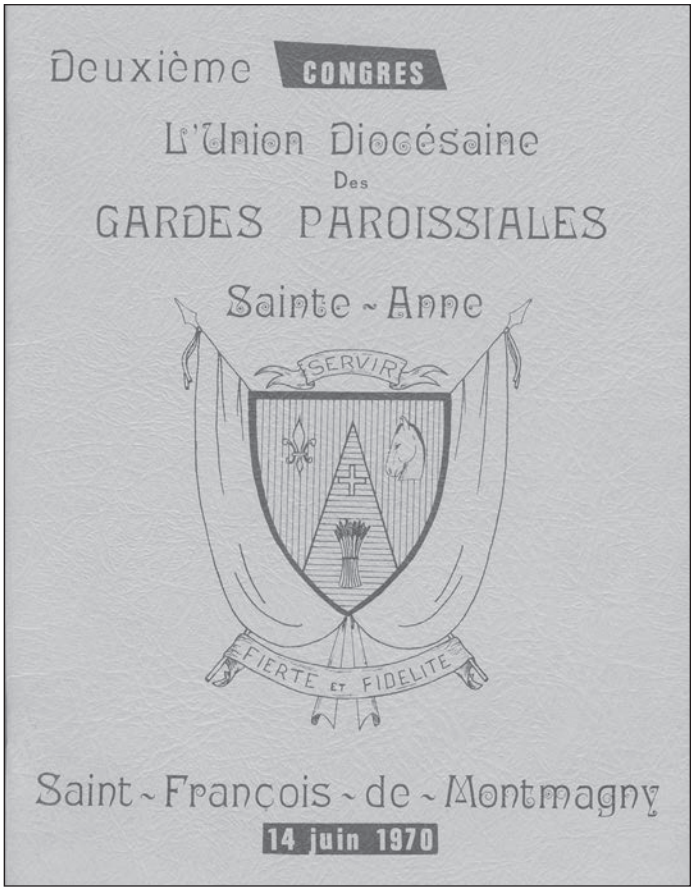

Les 50 ans de la Garde paroissiale de Saint-François

Dévouement et disponibilité au service de la communauté

Même si le visage de l'Église a changé ici comme ailleurs au Québec, les Gardes paroissiaux continuent d'apporter dévouement et disponibilité aux célébrations liturgiques en toute circonstance. C'est dans cet esprit de courtoisie et de distinction que la Garde paroissiale de Saint-François célèbre en octobre son 50e anniversaire d'existence.

✍ par Raynald Laflamme

Les célébrations débuteront le dimanche 6 octobre à 10h30. Une messe spéciale viendra marquer d'une pierre blanche ce moment dans l'existence de la Garde paroissiale de Saint-François. La communauté sudfrancisoise est invitée à accompagner à l'église les membres de la Garde paroissiale pour souligner cet anniversaire.

Puis, le dimanche 27 octobre au Centre des Loisirs, les réjouissances se poursuivront à compter de 10h30 autour d'un repas communautaire. Les cartes sont en vente à la Boucherie Richard Morin, au Dépanneur Servi-Express ou auprès des membres. Pour information: Marc-André Bonneau au 418-259-2977.

SERVIR
FIERTÉ et FIDÉLITÉ
50 ANS
1969-2019

50e ANNIVERSAIRE
Garde Paroissiale de St-François

Les membres de la Garde paroissiale de St-François vous convient à une messe spéciale qui sera célébrée, le dimanche 6 octobre à 10 h 30, à l'occasion de leur 50e anniversaire.

Brunch-Bénéfice
Un brunch-bénéfice aura également lieu le 27 octobre au centre des loisirs, et ce, à compter de 10 h 30.

Vous pouvez vous procurer des cartes auprès des membres, à la boucherie Richard Morin ou au dépanneur Servi-Express.

Pour information : Marc-André Bonneau, 418-259-2977

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand
En toute confiance
Salon funéraire: 1, 1re rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

SAQ
AGENCE
BIÈRES ARTISANALES
Archibald
La Voie Maltée
La Bitt à Tibi
Brasseur de Mtl
Dépôt Nettoyeur Fournier
Propane Rapid Gaz
Vers de terre
ESSENCE DIESEL

Servi-express
Ouvert dès 6 heures
du Lundi au Samedi
7 heures le Dimanche
Mireille et Luc pour vous servir
Dépanneur Servi-Express St-François
418•259•1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS
Slush | Café
Produits de chez-nous
• Les Élevages Bonneau
• La Miellée de la rivière-du-sud
• Ferme les Petits Plaisirs
• Érablière Morigeau
Ici à votre dépanneur

Est retournée vers le Père...

Monsieur Gérard Boissonneault décédé le 13 septembre 2019 à

l'âge de 80 ans et 10 mois à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de feu madame Thérèse Gamache. Il était le fils de feu monsieur Omer Boissonneault et de feu dame Amaryllis Comeau. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Huguette Lapointe), Linda (Michel Perron), Sylvie (André Pouliot), Yves (Sylvie Simard), ses petits-enfants : Cathy (Jean Ottawa) et Daniel Boissonneault, Keven, Megan et Justin Boissonneault, ses frères et sœurs: feu Émilien (Yolande Demers), Jeannine (feu Robert Thériault), feu Georges-Albert, Pierre (Sheila Jones), Denise (Pierre Barbeau), Marcel (Chantal Dubé), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Gamache: feu Yvonne, feu Albert (feu Madeleine Lamontagne), feu André, feu Eugène, feu Cécile, feu Maurice (feu Alfreda Gagnon), feu Armand, feu Gérard (feu Éliane Desrosiers), feu Alphonse, feu Léo (feu Gisèle Ouellet), Alfred (Denise Fortin), feu Raymond (Pauline Avoine), Germaine (Bertrand Cloutier), Ange-Aimée (feu Pierre Tondreau). Le service religieux a été célébré le samedi 28 septembre en l'église de Saint-François. Les cendres ont été déposées au cimetière paroissial.

Madame Carmelle Raby décédée le 13 septembre 2019 à l'âge de

78 ans au C H U - Hôpital Hôtel-Dieu de Québec. Elle était l'épouse de feu monsieur Gérard-Raymond Boulianne, fille de feu madame Ida Thibault et de feu monsieur Pierre Raby de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain Boulianne, Yves Boulianne (Caroline Noel) et Bruno Boulianne; ses frères et sœurs : feu Marie-Paule, feu Léonel (feu Rolande Bouchard), feu Jacqueline (feu René Noël), feu Georgette (feu Jean-Marc Gosselin), Pierrette (Réal Montminy), feu Claude (Irène Beaulieu), Gaétan (Suzanne Locas), Raymond (Gisèle Gamache), François (Pierrette Houle), feu Jean-Marie (Yseult Roy), feu Denis (Thérèse Côté), Thérèse et ses enfants : Eric Boulianne (Sonia Métivier) et Geneviève Boulianne et ses petits-enfants : Claudia, Mathieu et Marianne; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boulianne : feu Ghislaine (feu Raymond Gagné), feu Ludger, feu Anne-Marie (feu Jean-Paul Levesque), feu Julie (feu Maurice Savard), feu Victor (Lise Carrier), Odélie (feu Gérard Delporte), feu Ernest (Nicole Hovington), feu Roger (Thérèse Paradis), Thérèse, Claude (Monique Chicoine) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousine et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 28 septembre 2019 en l'église Sainte-Cécile de Québec. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles-Borromée à une date ultérieure en présence de la famille proche.

Le Miel des Prairies
Quand je sucre, je mielle!
- Miel en 4 variétés de saveur
- Bonbons au miel
- Service de pollinisation

120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du Sud
418•259•2354
lemieldesprairies@gmail.com
www.facebook.com/propYanBlais1/

Forage J. & R. Cloutier inc.
R.B.Q.: 2314-4926-84
• FORAGE DE PUITS ARTÉSIENS
• HYDRO-FRACTURATION
• VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0
Tél.: 418 259-7490 • Cell.: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

VOUS ÊTES UN PROCHE AIDANT ?

En novembre,
le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet offrira **des ateliers pour vous, près de chez vous !**

JOURNÉE DE RESSOURCEMENT

SE RASSEMBLER - PRENDRE SOIN DE SOI - SE DÉTENDRE

Ateliers au programme

- Le Rire : un choix de bien-être !
- Le Qi Gong, pour un relâchement des tensions mentales et physiques !
- La méditation Kundalini

Un dîner sera servi sur place. Coût: 7$
Inscription obligatoire avant le 31 octobre 2019

DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES ET PREMIERS SOINS

Ateliers pour le proche aidant d'aîné qui souhaite:

- s'outiller afin de minimiser les risques de blessures, tant pour lui-même que pour l'aidé.
- connaître les soins d'urgence de base (ex.: en cas de chute, d'étouffement, de brûlure...).

Coût: 5$ par atelier
Inscription obligatoire avant le 13 novembre 2019

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : 418-248-7242 POSTE 107

CECB CAB

Fêtes du 375e de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud

Appel de dossier pour la série d'expositions

Quelques oeuvres exposés à la salle d'animation de la bibliothèque de Montmagny.

Les préparatifs en vue des célébrations du 375e anniversaire de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud sont déjà bien amorcés pour plusieurs organisations. C'est aussi le cas pour la Ville de Montmagny qui revisite actuellement son calendrier d'activités récurrentes pour les bonifier et leur donner une couleur particulière pour l'année du 375e.

Comme à chaque année, Montmagny invite les artistes, les groupes d'artistes, les professionnels de la culture et les organismes culturels à soumettre un projet d'exposition qui sera présenté dans la salle d'animation de la bibliothèque en 2021. Cette fois-ci pour marquer le 375e de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, les œuvres soumises devront être inspirées de la thématique retenue pour cette année de commémorations festives : « Reflets d'ici ».

Une programmation plus diversifiée pour le 375e

En plus de se doter de cette orientation particulière, la Ville de Montmagny accueillera pour cette édition non seulement des projets en arts visuels, mais également des expositions sur le patrimoine, la littérature ou offrant une mixité de supports.

Les artistes et groupes d'artistes qui souhaitent faire partie de la série d'expositions 2021 sont invités à soumettre leur projet d'ici le 29 novembre 2019. Tous les détails relatifs à cet appel de dossiers, soit les conditions d'acceptation, les critères de sélection et les modalités de transmission, sont disponibles au ville.montmagny.qc.ca/appelexpo. Plus d'informations auprès de Patrick Morency, coordonnateur des activités culturelles et patrimoniales, au 418 248-3361, poste 2145 ou à pmorency@ville.montmagny.qc.ca .

Chaque année, une dizaine d'expositions sont présentées dans la salle d'animation de la bibliothèque de Montmagny.

Source : Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny

Programme Éducation à la prévention en milieu scolaire de la CNESST

Participez à *Sécurité Premier emploi* et au *Défi prévention jeunesse*

Vous travaillez auprès d'élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et du collégial et vous souhaitez les sensibiliser à l'importance de la prévention tant dans leur premier emploi que dans la vie de tous les jours? La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) invite les écoles de la région de la Chaudière-Appalaches à soumettre des projets visant à informer les jeunes sur les droits et les responsabilités des travailleurs ou l'adoption de comportements sains et sécuritaires. Par ce programme, la CNESST espère les voir développer une culture de la prévention qui les suivra dans toutes les sphères de leur vie.

Les écoles secondaires, les CFP et les cégeps : volet Sécurité Premier emploi

Dès le 16 septembre, et ce, jusqu'au 18 octobre prochain, les écoles secondaires, les centres de formation professionnelle et les cégeps pourront soumettre des projets pour le volet Sécurité Premier emploi. Ce volet vise à amener les jeunes à repérer différents risques pouvant se présenter dans un milieu de travail, à trouver des solutions pour les éliminer, et ainsi prévenir les accidents. L'aide financière accordée pour un projet admissible est de 300 $.

Les écoles primaires : volet Défi prévention jeunesse

À cette même date, les écoles primaires pourront soumettre des projets pour le volet Défi prévention jeunesse. Celui-ci a pour but d'aider les jeunes à détecter les risques dans leurs activités quotidiennes, et de savoir comment les éliminer tout en les sensibilisant à la prévention. L'aide financière accordée pour un projet admissible est de 200 $.

La CNESST met à la disposition des enseignants qui souhaitent soumettre un projet dans le cadre du volet Défi prévention jeunesse des projets clés en main (Kinga), disponibles dans le site jeunesautravail.com/enseignants.

Activités clés en main

Ces activités clés en main sont divisées par cycle scolaire pour offrir du contenu adapté aux différentes phases de développement des élèves, et ainsi contribuer au développement de compétences en matière de prévention des lésions professionnelles chez les jeunes d'âge scolaire ou avant leur arrivée sur le marché du travail.

Êtes-vous admissible?

Pour être admissible, le projet doit être lié à un premier emploi, cibler un risque présent en milieu scolaire ou être en lien avec l'une des lois du travail, en plus de susciter la participation active des élèves.

Comment participer?

Visitez le site Web : jeunesautravail.com/enseignants

Quelques chiffres

Le programme Éducation à la prévention en milieu scolaire existe depuis 18 ans. Administré par la CNESST, il donne des résultats probants. Dans le cadre du programme en 2018-2019, la CNESST a accepté 1 100 projets provenant de 493 écoles. Au cours de la dernière année scolaire uniquement, un peu plus de 212 330 jeunes ont été sensibilisés à l'importance d'adopter des comportements sains et sécuritaires dès le plus jeune âge.

Source : Audréane Lafrenière, responsable des communications CNESST, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

Une nouvelle station-service à Saint-François

Le centre de service de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et le siège social à Montmagny de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny sont les deux seuls établissements Desjardins sur le territoire à disposer de bornes de recharge pour véhicules électriques.

✍ par Raynald Laflamme

Les deux installations sont apparues en septembre. Elles s'inscrivent dans la volonté de Desjardins de soutenir «substantiellement» le développement de l'électrification des transports au Québec et en Ontario, en partenariat avec Hydro-Québec grâce à l'installation de 200 bornes de recharge.

«Suivant notre engagement de contribuer à la transition énergétique et au développement socio-économique des communautés, cet ajout de 200 bornes démontre la détermination du Mouvement Desjardins d'aborder de front cet enjeu majeur. Il s'agit d'une autre initiative concrète qui s'inscrit dans la foulée de notre prise de position sur le défi climatique. Cette contribution s'appuie sur la mobilisation de nos caisses pour offrir aux utilisateurs d'une voiture électrique un accès élargi à l'alimentation en énergie au cours de leurs déplacements au Québec ou en Ontario», soulignait dans un communiqué du 20 mars 2018, Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Photo : Jean-Dominique Rousseau

L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques au point de service Desjardins de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'est pas étrangère à la présence d'un guichet automatique de nouvelle génération.

Un échéancier jusqu'en 2021

L'installation de ces bornes sur le terrain des caisses propriétaires dans Montmagny est inscrite dans le corridor qui part de Windsor, en Ontario, jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Elles seront aussi mises en place sur un autre corridor qui s'étend de Chibougamau, dans le Nord-du-Québec, jusqu'à Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord. Ainsi, d'ici 2021, 200 bornes seront installées partout sur le territoire québécois et dans l'est de l'Ontario.

Pas étranger à la présence d'un guichet nouvelle génération

La présence d'une de ces bornes à Saint-François n'est pas étrangère au fait que le centre de service Desjardins a été doté au cours de la dernière année d'un guichet automatique nouvelle génération. De septembre 2018 à décembre 2019, Desjardins a modernisé son parc de guichets automatiques et le centre de service de Saint-François s'est inscrit dans ce changement.

Journalistes en herbe

par Marguerite Montminy et Annie Lamonde

Le comité Écho formé de journalistes est de retour! Les journalistes en herbe écriront des textes tout au long de l'année pour vous faire connaître ce qui se passe à notre école. En 6e année, Annie Lamonde, Alexis Allaire, Mathias Gendron font partie de l'équipe des anciens. Par la suite, les 5e années qui faisaient partie du comité l'an passé et qui poursuivront leur travail cette année sont Marguerite Montminy, Mathilde Roy et Élisanne Morin. Puis, les nouveaux élèves de 4e qui se joignent à l'équipe sont Xaly Nicole , Norah Gendron, Emma Laflamme et Thierry Bertrand. Ce sera une équipe du tonnerre!

Boulet
Encans Boulet inc.
Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
Achat et vente de ferme

☑ Résidentiel
☑ Commercial
☑ Industriel
R. B. Q. 8110-0398-16
ABA CONSTRUCTION
418 259-7440
téléc. 418 259-7477
André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Personnalisez vos cartes de Noël et vos calendriers
Une belle attention pour témoigner votre reconnaissance envers votre clientèle !
CREDO
création • impression • affichage
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8
T 418 839.7207 | 1 888 839.7207 | info@impressionscredo.ca
Suivez-nous sur facebook/Les Impressions Credo inc.
impressionscredo.ca

L'intimidation : un problème que les jeunes ne peuvent pas toujours résoudre eux-mêmes

Saviez-vous que, dans la plupart des cas, une intervention de quelques minutes suffit pour faire cesser l'intimidation? Particulièrement si l'adulte agit rapidement et chaque fois qu'il y a un incident.

Certains gestes d'intimidation physique, psychologique et sociale peuvent être posés dès l'âge de 4 ans et d'autres formes d'intimidation peuvent apparaître durant l'adolescence. Par exemple, le harcèlement sexuel et l'agression dans les fréquentations amoureuses commencent habituellement au début du secondaire.

L'intimidation est une relation de pouvoir difficile à changer sans l'intervention d'un adulte

Si un enfant vous demande de l'aide pour résoudre un problème d'intimidation, qu'il en soit victime ou témoin, il a peut-être besoin de paroles de réconfort et de conseils pratiques. Utilisez votre jugement en adaptant vos conseils aux circonstances et demandez-lui le plus de précisions possible.

Si vous êtes témoin d'un incident d'intimidation, parlez avec les jeunes qui sont agressifs, faites-leur comprendre le tort qu'ils causent et demandez-leur de reconnaître leurs torts devant les jeunes qui ont souffert de leur comportement. Cela permet généralement de rompre le cycle.

Si un jeune vous informe que quelqu'un est victime d'intimidation, écoutez et prenez ses affirmations au sérieux même si l'incident semble insignifiant, par exemple, s'il s'agit d'injures. Généralement, les jeunes ne décident d'en parler aux adultes qu'en dernier ressort.

Parents, tuteurs et adultes responsables d'enfants et d'adolescents, vous trouverez des conseils sur comment intervenir chez les victimes et témoins d'intimidation, de 4 à 11 ans et de 12 à 17 ans, en cliquant sur le menu Violence et abus en consultant la page https://www.canada.ca/fr/services/sante/securite-et-risque-pour-sante.html .

Source : Maganga Lumbu, directrice régionale
Direction des communications et des affaires publiques
Santé Canada / Agence de la santé publique du Canada - région du Québec

Accueil des élèves 2019-2020

par Norah Gendron et Xaly Nicole

Le 28 août, nous avons commencé l'école. Nous avons rencontré les nouveaux élèves et enseignants dans la cour d'école. Ensuite, nous sommes entrés au gymnase pour le mot de bienvenue. Puis, les enseignants se sont présentés et nous ont expliqué le thème: Tous unis, tous uniques! Nous avons été heureux revoir tout le monde et les nouveaux. Ensuite, nous sommes allés découvrir nos classes. En après-midi, nous avons fait des jeux de coopération à l'extérieur. *Bonne rentrée à tous!*

Reprise des entraînements de football

par Mathias Gendron et Thierry Bertrand

Dans la semaine du 16 septembre et jusqu'au 24 octobre, les entraînements de notre équipe de football le Noir et Or vont reprendre. Elles auront lieu les mardis et les jeudis. Il y aura cet automne 2 parties. Suivez nos prochains articles pour savoir les dates.

Les séances d'entraînement du drumline, jeunes qui accompagnent l'équipe pour jouer des percussions, aura lieu les midis, les jours 3 et 6 à partir du 13 septembre. Les entraînements de cheerleading seront en même temps que le football.

Nous souhaitons au Noir et or une autre saison parfaite!

La fête de la rentrée

par Élisanne Morin et Emma Laflamme

Le 29 août, les parents et les élèves étaient invités à venir manger du maïs et des hot-dogs pour célébrer la rentrée scolaire. Les parents parlaient ensemble avec le personnel de l'école et les élèves s'amusaient. Nous avons bien ri. Pour résumer la soirée, nous nous sommes bien amusés. Merci au comité de parents qui ont aidé à l'organisation de cette soirée sous la direction de la présidente du conseil d'établissement Caroline Jean. C'était réussi!

Spectacle de Science en Folie

Le 30 août, nous avons pu assister à un spectacle de Science en Folie au gymnase de notre école. Le scientifique nous a montré des expériences et un peu de magie. C'était parfois spectaculaire. Des élèves ont pu aller à l'avant faire certaines démonstrations. Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire à un programme à l'école pour se familiariser avec la science.

Voici nos brigadiers scolaires

par Marguerite Montminy et Annie Lamonde

Voici les brigadiers pour l'année scolaire 2019-2020. Devant l'école, il y a Logan-Félix Roussel. Dans le stationnement, il y a Mathilde Roy et Éliane Jolin. Pour le signal au vestiaire le midi et à la fin de la journée, il y a Élisanne Morin. Justin Boissonneault et Félix Théberge s'occupent des circulations dans le village. Dans l'autobus de monsieur Steve, il y a Mathis Bourque, Lauralie Jean et Florence Blais. Dans l'autobus de monsieur Maurice, il y a Mégane Lamonde, Anabelle Buteau et Mathias Gendron. Dans l'autobus de monsieur Gaston, il y a Alexis Allaire et Lyanna Chouinard. Il y a aussi madame Josée et monsieur Marcel qui conduisent les autobus scolaires cette année. Merci de collaborer avec eux pour notre sécurité.

MS2 CONTRÔLE INC.

JEAN MORIN
jean.morin@ms2controle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 | URGENCE 24H/ 7JOURS 418 248-0444

Restaurant L'ARRÊT STOP

L'ARRÊT-STOP, c'est

UN RESTO
Qui offre:
- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:
- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Entrevue

Notre nouveau directeur, Sylvain Gagnon

par Alexis Allaire et Mathilde Roy

Cette année, nous avons un nouveau directeur dans notre école. Il s'appelle Sylvain Gagnon. Il travaille depuis 1993, ça fait 26 ans qu'il est dans ce domaine. Il a travaillé au primaire, au secondaire, en adaptation scolaire et dans un centre jeunesse.

Avant d'arriver à La Francolière, il a travaillé à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, à Baie-Comeau et dans 6 autres écoles. Il a choisi ce métier, car il aime faire bouger les choses. Il fait les horaires des enseignants et le budget de l'école. Il s'occupe de la discipline et des services éducatifs. Pour effectuer ce métier, il a fait un baccalauréat, un brevet d'enseignement et un diplôme d'études supérieures spécialisées. Ce qu'il aime le plus dans son travail, c'est la joie des enfants. Le plus difficile d'après lui c'est d'être obligé de dire non. Ce qu'il lui passionne le plus est le développement des élèves.

Dans ces moments libres, il aime faire de l'aviation, des voyages et du camping. Il a deux garçons, un de 33 ans et un autre de 35 ans. Ils se nomment Simon et Julien. Il est natif de la Côte-Nord. Il habite à Rimouski. Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre milieu.

(R. L.) Ils ont été les premiers de la communauté à répondre à l'appel de la paroisse à s'engager dans la Garde paroissiale de Saint-François. Déjà, beaucoup d'entre eux nous ont quittés et certains sont encore en service. Cette photo datant de 1970 a été publiée dans le cahier souvenir du Deuxième congrès de l'Union diocésaine des Gardes paroissiales de Sainte-Anne. Ces hommes de dévouement sont photographiés avec leur aumônier, l'abbé Louis Pelletier, curé de Saint-François (1955-1971). C'est à l'abbé Pelletier qu'est revenu, en 1969, la tâche d'accompagner ces hommes dans la création de la Garde paroissiale.

La première Garde paroissiale

1 - Jean-Paul Morin.
2 - Bénoît Lamonde.
3 - Lévi Noel.
4 - Gilles Buteau.
5 - L'abbé Louis Pelletier, curé.
6 - Yves Jean.
7 - Albert Boulet.
8 - Jean-Guy St-Pierre.
9 - Yves Laflamme.
10 - Roger Simonneau.
11 - Calixte Laliberté
12 - Pierre Garant.
13 - Victor Morin.
14 - Marcel Garant.
15 - Yvon Garant.
16 - Marcel Laflamme.
17 - Bénoît Martineau.
18 - Raymond Simard.
19 - Jean Gendron.
20 - Marc Roy.
21 - Ronald Bonneau.

Chronique littéraire

L'exil au Québec au temps de l'île de la Quarantaine

Résumé

Voici un roman québécois qui raconte l'histoire touchante d'une famille irlandaise qui en 1847 après un drame se voit forcée à l'exil au Québec.

Le docteur Sean McDoughan, son épouse et ses trois filles amorcent alors une longue épopée qui sera remplie de rebondissements.

Qui s'en sortiront et comment ? Voilà toute la trame de ce roman.

Commentaires

Même si cette auteure a déjà quelques romans à son actif, j'en étais personnellement à une première lecture de ses écrits, mais sûrement pas à la dernière.

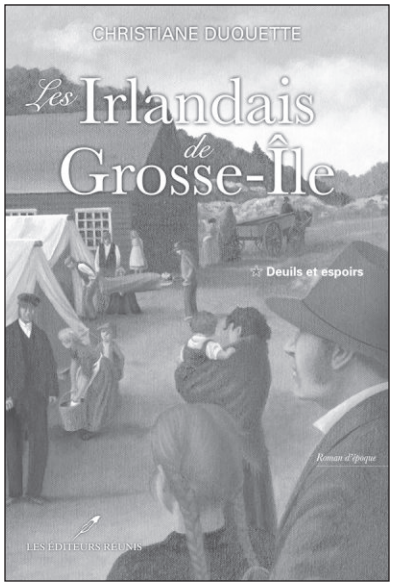

TITRE:
Les Irlandais de Grosse-Île
AUTEURE:
Christiane Duquette
Tome 1
338 pages
Paru en 2019

Christiane Duquette nous offre un Roman où le ton est juste, l'atmosphère de l'époque est bien rendue et où les intrigues ne manquent pas.

Un pan de notre histoire locale

Pour les résidents de notre région, un pan de notre histoire locale y est relaté en toute simplicité et limpidité.

À lire!

- Une communauté en action -

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball	Éric Morneau	buzzzzzzzer@hotmail.com
Association de soccer	Jean-Pierre Laflamme	418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau	Lucille Kirouac	kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher	Patricia Leblanc	418-259-7626
Centre Gym Santé	Mario Marcoux	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières	Monique Fiset	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer	Richard Côté	418-259-2601
Club de pétanque	Lise Caron	418-259-7330
Comité d'embellisement	Agathe Beaumont	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs	Jean-Pierre Laflamme	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide	Gilbert Crevier	418-259-2287
Garde Paroissiale	Marc André Bonneau	418-259-2977
Journal L'Écho	Raynald Laflamme	echosf@videotron.ca
La Fabrique	Camille Laliberté	fstfs@videotron.ca
L'âge d'or	Joseph Aimé Blais	418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants	Jacques Théberge	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca

TENIR TÊTE : BIPOLAIRE, FOUS, MAIS PAS FOUTUS

Guide de survie en phase maniaque et dépressive

L'Ancre et le Trait d'Union, deux organismes en santé mentale, vous présenteront en collaboration avec Les Arts de la scène de Montmagny : Tenir tête, un long métrage documentaire de Mathieu Arsenault.

Cette représentation aura lieu au Cabaret Cogeco le jeudi 3 octobre à 19 heures.

Le cinéaste Mathieu Arsenault sera sur place pour échanger avec le public. La présence du cinéaste fait partie d'une tournée de l'Est du Québec jusqu'au Nouveau-Brunswick. Les billets au coût de 10,00$ sont en vente via Les Arts de la scène de Montmagny.

Un «Bouddha sur l'ecstasy»

Ce documentaire présente Louis un batteur du groupe Les Sinners, détective privé et toxicomane. Frédérique une photographe talentueuse et pas toujours sage comme une image. Mathieu Arsenault un cinéaste et père de famille, mi-ange, mi-démon. Ce qui les unit, c'est leur trouble affectif bipolaire. Ils ont connu les extases de la psychose et les méandres de la dépression. Ils ont trébuché et sont tombés très bas. Puis ils se sont relevés. Aujourd'hui, en pleine possession de leurs moyens, ils se racontent pour combattre les préjugés et donner de l'espoir à tous ceux et celles qui sont aux prises avec la maladie mentale.

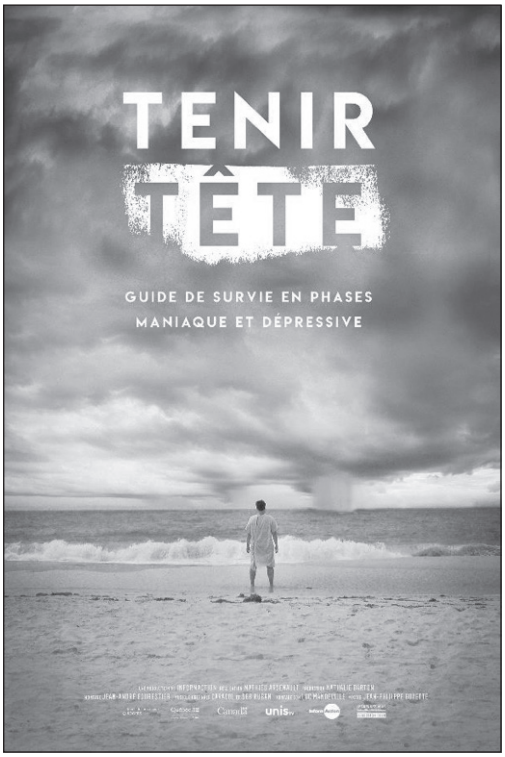

Le cinéaste Mathieu Arsenault sera au Cabaret Cogeco pour présenter son film documentaire Tenir tête. Les billets au coût de 10,00$ sont en vente via Les Arts de la scène de Montmagny.

Le Trait d'union : un groupe d'entraide

Le Trait d'Union est un groupe d'entraide en santé mental qui vous accueille et vous accompagne dans vos démarches d'intégration sociale et professionnelle dans une philosophie alternative. Pour vous soutenir nous offrons plusieurs volets d'activité, telle que l'entraide, l'hébergement (la Maison Rotary), l'emploi (SDME) et le plateau de travail (Café au p'tit bonheur).

L'Ancre : des services de soutien

L'Ancre est un organisme dont la mission vise à offrir une gamme de services de soutien à l'entourage des personnes présentant un trouble majeur de santé mentale afin de les aider à mieux composer avec cette réalité, briser leur isolement et actualiser leur potentiel.

Source : Jessy Coulombe, coordonnatrice du volet entraide Le Trait d'Union

Histoire et patrimoine d'ici

Le moulin à scie sur la décharge des Prairies

✍ par Jacques Boulet
Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Dès l'achat[1] en 1836 de l'ensemble du canton d'Armagh situé au sud du chemin des Prairies à Saint-François, Louis Martineau commande[2] à Joseph Destroismaisons dit Picard la construction de tous les gréements d'un moulin à scie qu'il lui fait installer sur la décharge des Prairies. Trois ans plus tard cependant Louis Martineau cède[3] à son frère Romain Martineau tous ses droits sur le canton d'Armagh ainsi que toutes les bâtisses qui y sont construites. De fait, comme nous l'avons mentionné dans un texte relatant l'histoire de ce canton, c'est Romain Martineau qui sera l'instigateur du développement de cette partie de la paroisse de Saint-François en vendant pendant plus de 10 ans des lots à bois à un grand nombre de personnes de Saint-François, de Berthier et de Saint-Vallier.

Bien présent sur les lieux Romain Martineau exploite ce moulin pendant huit ans avant de le céder[4] à Étienne Duchesneau qui s'en départit[5] dès l'année suivante en 1848 au profit d'Édouard Morin, qui depuis quelques années est devenu propriétaire de plusieurs lots de ce même canton d'Armagh en voie de défrichement. Cependant Édouard Morin est un commerçant qui cherche à revendre avec profit ses acquisitions. Ayant acquis le 29 septembre 1848[6] la très belle propriété agricole de Romain Martineau qui laisse la paroisse de Saint-François, il la revend[7] deux mois plus tard à Jean-Baptiste Morin, le fils du notaire, ainsi que le moulin à scie.

Par la suite Jean-Baptiste Morin, en 1854[8] et 1859[9] vend une petite partie de ses terres à Joseph Pépin, dit Lachance; en 1867[10] il fait un emprunt auprès de Jean Roy, ancien cultivateur de Saint-Vallier. Tout comme son prédécesseur Jean-Baptiste Morin s'exile en 1870[11] et pour un espace de 6 ans loue ses terres à Thomas Lecomte. En dernier lieu en 1881[12], par l'intermédiaire de son frère Charles Morin, propriétaire d'une terre sur le chemin de la Rivière-du-Sud actuel, il vend à Guillaume Pelletier tout ce qui lui reste de ses propriétés dans le premier rang du canton d'Armagh. Dans ce dernier contrat signé par Charles Morin, Jean-Baptiste demeure à Fall River au Massachusetts où il semble y être mort.

Or, dans aucune de ces transactions cependant le moulin à scie acquis en 1848 n'est mentionné; l'aurait-il abandonné à la ruine dès son acquisition en 1848?

N.B.: Ce moulin était situé à l'emplacement du pont actuel qui enjambe la rivière des Prairies.

1 François-Marcel Kirouac, 29 août 1836
2 François-Marcel Kirouac, 21 novembre 1836
3 Vildebon Larue, 7 janvier 1839
4 Vildebon Larue, 13 avril 1847
5 Vildebon Larue, 12 juin 1848
6 Vildebon Larue, 29 septembre 1848
7 Vildebon Larue, 24 novembre 1848
8 Vildebon Larue, 14 mai 1854
9 Vildebon Larue, 4 avril 1859
10 Louis-Nazaire Roy, 12 février 1867
11 Wilfrid Guay, 21 mars 1870
12 Joseph-Stanislas Gendron, 12 juin 1881

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca
CAA QUÉBEC AFFILIÉ
REMORQUAGE 24 HEURES
GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH
☐ Freins ☐ Silencieux
☐ Pneus ☐ Vidange d'huile
☐ Suspension ☐ Air climatisé
☐ Mise au point ☐ Autre
2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
418•248•3634
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Lalimec
USINAGE SOUDURE
Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Téléc. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca
358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Soirée du mérite sportif et culturel 2019

La Ville et la MRC de Montmagny remettent 40 Mérites

Quarante artistes, athlètes, citoyens et organismes s'étant illustrés à l'échelle de la Chaudière-Appalaches ou de la province ont été récompensés lors de la Soirée du mérite sportif et culturel.

✍ par Raynald Laflamme

La Soirée du mérite sportif et culturel était présentée conjointement par la Ville et la MRC de Montmagny le 19 septembre, à la salle Edwin-Bélanger.

Mérite Bâtisseur à Jean-Guy Desrosiers

Photo : Annie Gagnon

Il revient à l'ancien maire de Montmagny d'obtenir le Mérite Bâtisseur 2019. Ce titre vise à reconnaître une personne qui, par son implication, sa personnalité, son leadership, son réseau de contacts et sa vision, a fait une réelle différence dans la région.

Dans la vidéo, tout comme dans l'hommage que lui a rendu le Dr Jean-Pierre Després et son bon ami Marc Couillard, il était notamment question des nombreuses infrastructures ayant vue le jour sous son règne à la mairie de Montmagny (terrain multisport Laprise, surface de deck hockey, piste cyclable, etc.), du virage « saines habitudes de vie » qu'a pris la Ville en collaboration avec l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie, de la métamorphose du centre-ville et bien sûr, de la construction de la Bibliothèque municipale.

Et les gagnants sont… Dépassement individuel

Dans la catégorie Dépassement individuel, 24 Mérites ont été attribués. **Béatrice Buteau de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** en patinage artistique, Sammy Parent, Judy-Ann Aubé et Colin Lavergne en athlétisme, Alexandrine Parent en hockey, Annabelle Caron, Élizabeth Fiset, Aurélie Demers, Gabrielle-Lee Gaudreau, Laurie Richard, Maude Lemieux, Juliette Martineau, Marguerite Gendron et Megan Paquet en gymnastique, Michaël Bergeron et Lilianne Masson en volleyball, Florence Anglehart en musique, Laury-Eve Fiset, Thomas Richard, Laura Cloutier et Félix Cloutier en natation, Étienne Lessard en badminton, ainsi que Tommy Gagné et Brenda Couette en multiples sports.

Dépassement en équipe

En ce qui a trait à la catégorie Dépassement en équipe, **les Vikings Moustique B2-2018 de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** et le groupe atelier 3 des Ateliers Magny-Danse ont récolté un Mérite.

Rayonnement individuel

L'athlète Jennifer Nadeau, le karatéka Jean-Simon Thibault, les nageurs Ludovic Lamonde et Sébastien Carrier, le hockeyeur Julien Hébert et l'athlète de powerlifting Alexandre Ouellet-Hébert sont repartis avec un Mérite Rayonnement individuel.

Rayonnement collectif

De leur côté, le Corps de Cadets 2591 Optimiste de Montmagny et l'École Internationale de musique - Antenne de Saint-Fabien-de-Panet ont été reconnus dans la catégorie Rayonnement collectif.

Mérites Héritage

Des Mérites Héritage ont aussi été remis au Théâtre des Deux Masques, à la Luna Caballera et aux Arts de la scène de Montmagny pour leurs 20 années de présence dans le milieu ainsi qu'au Carrefour mondial de l'accordéon et aux Ateliers Magny-Danse pour leurs 30 ans.

Des prestations appréciées

Mentionnons que pour agrémenter la soirée, le public a eu droit à des prestations de la classe d'accordéon de l'École internationale de musique, de la chanteuse Florence Anglehart, des Ateliers Magny-Danse, du karatéka Jean-Simon Thibault, de la famille Pellerin et du Théâtre des Deux Masques. De plus, grâce à la magie de la vidéo, les spectateurs ont même eu droit à un petit mot du hockeyeur magnymontois Samuel Blais.

Pour en savoir davantage, il suffit de visiter le ville.montmagny.qc.ca/merite ou de regarder *Nous TV* câble 6 / HD 555 puisque la soirée y sera notamment diffusée les 1er et 2 octobre, à 13 h 30 et 22 h, ainsi que le 5 octobre à 11 h 30.

Les mycologues goûtent leur passion

Les amateurs de mycologie ont pu goûter leur passion à l'invitation de la Société d'horticulture et d'écologie de Montmagny.

✍ par Raynald Laflamme

Le samedi 21 septembre au Parc Saint-Nicolas à Montmagny une activité culinaire sur les champignons était offerte aux membres et non-membres. Au menu: identification des champignons et, bien sûr, une dégustation en trois recettes de ces merveilleux petits trésors que l'on peut découvrir dans nos forêts des Monts Notre-Dame. L'atelier était offert par monsieur François Ribordy et son épouse du Cercle de mycologie des Appalaches.

Une programmation diversifiée

La Société d'horticulture et d'écologie de Montmagny (SHEM) offre des conférences de septembre à mai, sauf en décembre et janvier, à l'intention de ses membres et des non-membres. Les conférences se tiennent le 2e mardi à 19 heures à la salle du conseil de la Ville de Montmagny. La prochaine conférence, le mardi 8 octobre, posera la question « Des poules chez soi… pourquoi pas? ». Elle sera offerte par M. Martin Boisvert.

Devenir membre

Les personnes intéressées à joindre les rangs de la SHEM peuvent le faire en payant une cotisation annuelle de 25$ par personne pou 35$ par couple. Cette cotisation est valide du 1er octobre au 30 septembre. Devenir membre permet d'accéder aux activités gratuitement. Sinon le coût d'entrée à la conférence mensuelle est de 7$. Vous pouvez remettre votre cotisation lors d'une conférence ou envoyez votre paiement et vos coordonnées à M. Pierre Morissette 6-741, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8.

Bienvenue à Ève

Elle est née le 25 novembre 2018, fille de Marjorie Villeneuve et Jean-François Tremblay. Baptisée le 8 septembre 2019 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Pascal Blais et Roxane Tremblay-Cloutier.

Service de réparation JP

Jean Proulx
- Location de tracteur
- Réparation et soudure de machinerie agricole
- Unité mobile
- Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE
ON EST LÀ.
PROMUTUEL ASSURANCE
1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada
Jacques Dumont
Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

La Grande marche à Montmagny

Jamais deux sans trois!

Jamais deux sans trois! C'est ainsi qu'au nom des saines habitudes de vie, les Magnymontois et les gens des environs auront l'occasion de marcher 5 km lors de la 3e édition de La Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL). L'activité-santé se tiendra le dimanche 20 octobre à 10h30.

Le comité organisateur, composé de la Ville de Montmagny, des Enfants d'cœur et du Groupe de médecine familiale (GMF) de Montmagny, accueillera les marcheurs dès 10 h à la place Montel. Avant de s'élancer sur le Circuit énergie, les marcheurs recevront les consignes d'usage. De plus, un cadeau-souvenir de l'événement leur sera remis. Puis ce sera le départ pour les marcheurs aux côtés de plusieurs médecins de famille. Ensemble, ils effectueront, à leur rythme, ce magnifique trajet. Celui-ci emprunte les plus beaux secteurs de Montmagny. À l'arrivée, quelques surprises attendront les marcheurs, dont un bon bouillon de poulet chaud servi par l'équipe de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Une Grande marche plus écoresponsable et rassembleuse

Par souci environnemental, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée sur le site. On demande donc à chaque participant d'apporter une gourde d'eau pour bien s'hydrater durant la marche. À mi-parcours, près des jardins communautaires, une fontaine d'eau multifonction sera à la disposition des marcheurs pour leur permettre de se désaltérer ou de remplir leur gourde.

Portez vos couleurs en groupe

Aussi, puisqu'il est généralement plus motivant de bouger en groupe que seul, les équipes, les organismes et les clubs sportifs de la région sont invités à porter fièrement leurs couleurs et à prendre part à La Grande marche 2019! Ainsi, ils pourront mieux trouver la motivation.

Inscriptions à La Grande Marche

Pour faciliter l'organisation de l'activité, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire dès maintenant sur le site Internet onmarche.com.

Rappelons que La Grande marche s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le GDPL en 2015 afin de donner aux médecins de famille des outils supplémentaires pour combattre la sédentarité chez leurs patients.

De là est né le Grand défi Pierre Lavoie prescrit par les médecins de famille.

Ainsi, depuis près de cinq ans, les médecins de famille prescrivent des cubes énergie (unité de mesure inventée par le GDPL qui correspond à 15 minutes d'activité physique par cube énergie) à leurs patients pour les inciter à faire de l'exercice.

De son côté, le GDPL organise La Grande marche pour célébrer les efforts des gens s'étant mis à l'activité physique sur recommandation de leur médecin et pour rallier l'ensemble de la population.

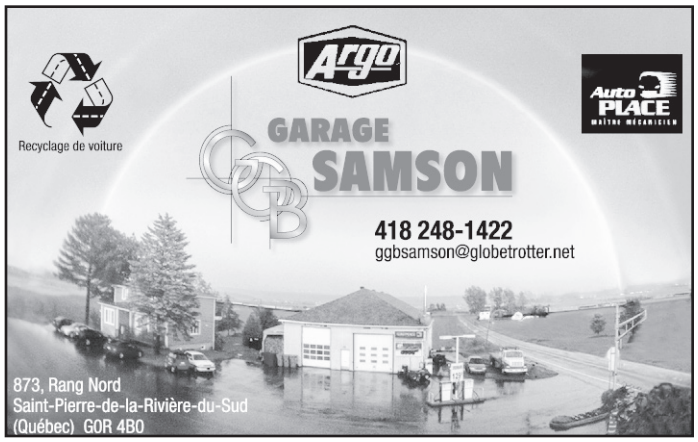

2 Octobre 2019

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4 Récitation du chapelet Chapelle des Prairies	5 DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL OUVERT TOUS LES SAMEDIS DE 8H À MIDI
6 Messe 50e Anniversaire Garde paroissiale 10 h30	7 Séance du conseil Messe Chapelle des Prairies 19 h	8 Réunion des Fermières 13h30	9	10	11 Bac bleu	12
13 Semaine de la coopération	14 Action de Grâces le Comité d'embellissement se réunira à 19 h 35e	15 Fermières Dîner-conférence Serres Lima à Armagh	16	17 Tombée du journal	18	19
20	21 Élections fédérales	22	23	24	25 Bac bleu	26
27 Brunch-Bénéfice 50e Anniversaire Garde Paroissiale Centre des loisirs 10h30	28	29	30 Collecte des encombrants 418-259-7228	31 HALLOWEEN!		

Sécurité routière

Soyez prudents!

Résumé du procès-verbal

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue LUNDI le 9 septembre 2019, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents :

Messieurs, Frédéric Jean, Maire, Yves Laflamme maire suppléant, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin, Mesdames, Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 5 AOÛT 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 août 2019, sans modification.

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS D'AOÛT 2019

Journal l'Écho (remb. frais de poste)	150,00
Fax	18,00
Permis	100,00
Photocopies	36,00
Loyers	3525,00
Location de salle	650,00
Bar	112,50
Foire au Village 2019	13814,00
Camp de jour (inscription)	1977,00
Cours de natation	165,00
Vente matériel gravier	168,00
Ristourne (AVANTIS)	94,69
TOTAL :	**20 810,19**

COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2019

Pavage Francoeur, pavage 2e et 5e rue Ouest	63185,40
MicroPlus, service informatique	155,19
CIEC de Montmagny, surveillance + maquillage Foire	212,50
Noémie Rioux, remb. frais cours sauveteur	65,00
Raphaël Desroches, remb. frais cours Croix de bronze	156,50
Gabrielle-Lee Gaudreau, remb. frais cours sauveteur	317,00
Sarah Martel, remb. frais cours sauveteur	110,50
Mikaelle Paquet, remb. factures + 254 km Camp de jour	201,79
Camille Dumas, remb. factures Camp de jour	389,23
Samuel Njirinjiro, remb. factures + 143,20 km Camp de jour	367,37
Anne-Catherine Jean, remb. factures Camp de jour	91,71
Frédérique Simard, remb. factures Camp de jour	87,39
Charles-Alexandre Jean, remb. factures Camp de jour	16,50
Edouard Morin, remb. facture Camp de jour	9,90
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2019	12338,00
Revenu Canada, remise d'août 2019	4885,74
CARRA, remise d'août 2019	417,73
Hydro-Québec	
Usine filtration	3699,70
Caserne incendie	212,40
Garage	467,48
Poste ass. Morigeau	285,80
Parc Olivier Tremblay	44,00

Poste surpresseur St-Pierre	100,41	
Compteur d'eau St-Pierre	28,35	
Climatisation Loisirs	384,51	
Centre des Loisirs	1899,64	
2, 5e rue Est	42,05	
Poste ass. village	2780,17	
Éclairage public	833,47	
Pav. Bédard	77,03	
M. Paroisse	522,36	
Climatisation Loisirs	384,51	11761,28
Vidéotron		
Bureau	275,05	
Garage	98,14	
Loisirs	145,22	
Usine d'eau potable	101,55	
Surpresseur St-Pierre	32,66	
Bibliothèque	78,53	731,15
Bell Mobilité, Loisirs, Garage		213,15
VISA		
Foire au village	1304,19	
Google	38,60	
Fournitures bureau	114,11	
Apple Music	18,71	
Deck Hockey	20,68	
Frais annuels carte visa	60,00	1556,29
La Fabrique, loyer septembre 2019 Bibliothèque		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire août 2019		25,00
Félix Paré, remb. cellulaire août 2019		25,00
MonBuro, 2 caisses papier		113,00
MRC de Montmagny		
3e versement quote-part + Tourisme	56584,33	
Entente inspecteur intermunicipal	7272,60	
Tonnage juillet 2019	1365,76	65222,69
Transport Adapté Vieux-Quai, transport juillet 2019		344,97
Centre de Services Partagés, normes ouvrages routiers Tome V		64,51
Festival de l'Oie Blanche, location cabarets Foire au village		71,86
Woodooliparc, sortie Camp de jour		839,32
Club Magny-Gym, location palestre gymnastique		187,50
Molson Coors Canada, bière (Loisirs)		371,91
Services Matrec, collecte juillet 2019		5695,73
Praxair, 3309 m³ à .3142 oxygène + location réservoir		1630,80
Javel Bois-Francs, chlore 1800 litres à 0,365		755,39
Bouffard Sports, matériel piscine		33,33
Réparation Electrique Montmagny, réparer 2 pompes de la piscine		1638,29
Excavations Laurent et Frédéric Proulx, location pelle		293,19
Eurofins Environex, analyses eau piscine		74,73
MTY Express, transport colis		118,48
Spécialité Moteurs Berthier, pièce débroussailleuse		52,84
Performance GP, pièce débroussailleuse		100,53
Tenco, pièces camion Ford		208,24
Impression Credo, formulaires multi-fonctions + enveloppes		624,31
Croix Rouge Canadienne, carnets natation		45,76
Monyvill		
12 hres location pelle à 83$	996,00	
1 hre location compacteur	75,00	1231,38
Jacques & Raynald Morin		
Réparation et pavage 4e rue Ouest	9593,11	
Réparation pavage divers	1494,68	11087,79
Signalisation Lévis, poteaux		1723,99
Salon Quilles L'Oie Blanche, sortie Camp de jour		144,00
Centre de Plaine Air Ste-Apolline, sortie Camp de jour		195,46
Journal l'Oie Blanche, publicité poste coordonnatrice Loisirs		327,68
Esco Distribution, barreaux cèdre galerie Pav. Bédard		704,51
Canadian Tire, aspirateur (Loisirs)		137,96
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		1277,60
MS2Contrôle, changer lampe à LED (toilette extérieure Loisirs)		230,26
Multi-Services Mty-L'Islet, ajustement code sur 2 clés (Loisirs)		13,23
Véronique Noël, remb. factures Loisirs		275,00
Les Alarmes Clément Pelletier, frais annuels surveillance usine		412,53
C.A.R.E. Montmagny L'Islet, offre d'emploi technicien loisirs		172,46
René Samson, changer plinthe log. 524 Pav. Bédard		248,52
Jean-Pierre Lefebvre, compagnonnage profil OPA Sylvain L.		1350,00
Performance GP, harnais double (Garage)		100,54
Publicité Plus, T-shirts (Foire au village)		1049,15
Lafontaine, 25 sacs de glace (Foire au village)		50,00

C.C.R.M. de Montmagny, location gymnase pour Camp de jour		123,00
Les Élevages Bonneau, longes de porc méchoui (Foire au village)		897,05
Régie gestion Mauricie, enfouissement juillet 2019		3651,51
Postes Canada, envoi circulaire levée restriction d'eau		89,88
Canadian Tire,		
Pièces et accessoires	69,08	
Achat machine à pression	459,85	
Achat coffre d'outils (Garage)	862,17	
Achat compresseur	321,92	1713,02
Philias Blais & Fils, 3 voyages terre noire	948,54	
Kevin Gagné, tournage + montage vidéo (Foire au village)	1065,00	
Les Alarmes Clément Pelletier,		
Remplacer batterie panneau Loisirs	56,28	
Remplacer un détecteur M. Paroisse	132,22	188,50
Emco, asphalte froide	396,26	
MTY Express, transport clôture baseball	197,65	
Clôture Alpha inc., tuyau, embout, réparation clôture baseball	490,40	
Macpek, pièces équipements	103,34	
Jacques & Raynald Morin,		
Préparation et asphaltage d'une partie 3e rue Ouest	9856,86	
Travaux bordure sur la 3e rue Ouest	2207,52	
Réparation asphaltage au dépanneur	6358,35	18422,73
Eurofins, analyse eau piscine		45,99
Arrêt Stop, essence service incendie		13,95
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		916,64
Les Entreprises JRMorin, réparation entrée dans la 3e rue O.		448,40
Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée		619,15
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2019		150,00
Aquatech, opération usine eau potable et eau usée		9772,87
Kemira, pass usine filtration		11483,93
Fortin Sécurité Médic, gants, etc… Garage		48,11
André Boulet, réparation friteuses Loisirs		651,15
BMR, bouteille propane Loisirs		97,70
Tetra Tech Qi inc., hon. Prof. ravinement		2081,28
St-François Pharma, eau déminéralisée		16,36
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Radio Montmagny inc., publicité Foire au village		229,95
Florent Gendron, Pav. P.L. Bédard		1837,00
Canadian tire, matériel Garage		17,17
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements		374,52
Dépanneur Servi Express, essence + bouteille d'eau Garage		379,99
Transport Adapté Vieux Quai, transport août 2019		217,47
Gaetan Bolduc, achat compteur d'eau (Garant)		5111,73
MonBuro, contrat service photocopieur		226,30
Matrec, collecte déchets août 2019		5818,81
AVANTIS, matériel divers		
Pavillon Bédard galerie	396,21	
Comité Loisirs	277,00	
Embellissement	41,12	
M. Paroisse	36,77	
Pav. Bédard logement	18,54	
Loisirs	278,68	
Garage	102,53	1150,85
Tessier Récréo-Parc, siège balançoire Parc Franco-Fun		1724,63
Praxair, 2159m³ à 0,3142 oxygène usine filtration		791,04
Comairco, matériel usine filtration		531,81
Info-Page, IPA utilisateur service incendie		102,33
Bergor, roue, bavette et brosse balai de rue		1432,64
Fondation Cégep de la Pocatière, bourses des Maires 2 étudiants		200,00
Suzanne Nadeau, remb. factures embellissement		25,63
TOTAL :		**271697,64**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

5. ADMINISTRATION

5.1 RESSOURCES HUMAINES

Suite à la démission de la coordonnatrice en loisirs qui quitte pour devenir travailleuse autonome en gestion d'évènements, un poste de technicien (ne) en loisirs a été ouvert dans les médias écrits et électroniques.

5.2 RENOUVELLEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Suite à la demande de soumissions à la BNC, RBC et Desjardins, le seul soumissionnaire fut Desjardins avec un taux de renouvellement de 3.6% l'an pour un terme de 5 ans. La fin de l'emprunt est prévue pour juillet 2024.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Desjardins pour un terme de 5 ans au taux de 3.6% l'an.

5.3 REMISE DES BOURSES DES MAIRES 2019-2020

La municipalité a reçu une demande de la Fondation du Cegep de La Pocatière et le Centre d'études collégiales de Montmagny afin d'accorder des bourses d'études à des jeunes inscrits au cegep. Deux jeunes de la municipalité de Saint-François sont inscrits pour les études collégiales.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder deux bourses d'études de 100$ chacune pour les jeunes de Saint-François totalisant un montant de 200$.

5.4 COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

Un colloque de zone est organisé par l'ADMQ et se tiendra à Lévis en septembre. Le but de ce colloque est d'informer et de former les gestionnaires des municipalités pour leur travail au quotidien. Le coût d'inscription est de 115$ pour deux jours et le directeur général propose d'y assister.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de défrayer le frais d'inscription de 115$ pour les deux jours afin que le directeur général puisse assister au colloque de zone.

6. INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

6.1 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC

Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie. Un document reçu de la MMQ a été déposé au conseil concernant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

Modification au calcul de votre part de la ristourne 2018 de la MMQ.

En fonction de la fidélité et de la performance de la municipalité, une ristourne de 5444$ a été autorisée à la municipalité.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 TRANSPORT QUÉBEC (CONTRAT-850964591)

Offre de contrat par Transport Québec pour travaux de déneigement, déglaçage et fourniture des matériaux pour les routes 228, Montée Saint-François et la route de Saint-François dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer, MRC de Montmagny, circonscription électorale de la Côte du Sud et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes, si applicable, au montant de 41 000.00$.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre du MTQ, dossier : 6608-19-4983, contrat; 850964591, pour travaux de déneigement, déglaçage et fourniture des matériaux pour les routes 228, Montée Saint-François et la route de Saint-François dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer, MRC de Montmagny, circonscription électorale de la Côte du Sud et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes, si applicable, au montant de 41 000.00$, et de mandater le directeur général, monsieur Jean-Eudes Gaudet à signer les documents à cet effet.

7.2 LIGNES DE RUES

Des demandes de soumissions pour les lignes de rues ont été soumises à quatre entreprises soient :

Permaligne Inc.	0.175$ ml
Entreprises Gonet BG Inc.	0.250$ ml
Durand Marquage Inc.	0.320$ ml
Dura-Lignes Sintra	0.550$ ml

Le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Permaligne Inc. avec un prix de 0.175$ du mètre linéaire pour un total de 2397.50$, taxes en sus.

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du plus bas soumissionnaire, soit Permaligne Inc, avec un prix de 1.175$ ml au montant de 2397.50$ taxes en sus pour le traçage des lignes de rues 2019.

7.3 SOUMISSIONS POUR L'HUILE À CHAUFFAGE ET DIÉSEL

Des demandes de soumissions ont été soumises à deux fournisseurs pour l'approvisionnement en huile à chauffage et en diésel.

Pétrole Montmagny Inc.	Prix rampe + 0.01 huile et diésel
Philippe Gosselin Ass.	Prix rampe + 0.00 huile et diésel

Le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Philippe Gosselin et associés qui a été retenu avec le taux du prix à la rampe + 0.00 huile et diesel.

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire soit l'entreprise Philippe Gosselin et Ass., comme fournisseur d'huile à chauffage et de diésel avec le taux du prix à la rampe + 0.00.

7.4 SURPRESSEUR

Un des deux surpresseurs, de marque HIBON, utilisés pour les bassins des eaux usées, datant de 1998, a été changé pour un neuf en 2017.

Le deuxième surpresseur de marque HIBON, datant de 1998 est présentement hors service et a dépassé sa remise à neuf recommandée par le manufacturier, soit un maximum de 25000 heures. Ce modèle de 1998 est discontinué et les pièces de rechange sont très difficiles à obtenir. Une décision doit être prise à savoir une réparation avec peu de garantie ou l'achat d'un surpresseur HIBON neuf avec une garantie et un modèle plus récent et reprise de l'ancien surpresseur.

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire l'achat d'un surpresseur neuf de marque HIBON-NX8, installation et garantie incluses.

7.5 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX

Des demandes ont été soumises à trois soumissionnaires dont FNX-INNOV, Englobe et Laboratoires d'expertises de Québec Ltée pour une offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de la 1re Rue et 1re Avenue. Le plus bas soumissionnaire retenu est la compagnie FNX-INNOV avec un montant de 17 866.43$ taxes incluses.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de FNX-INNOV pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de la 1re Rue et 1re Avenue au montant de 17 866.43, taxes incluses.

8. URBANISME

8.1 DÉROGATION MINEURE 2019-07-0003

Nature et effets : Construction d'un garage en cour avant à +- 3,75' / 1.14m de la ligne avant et latérale. Dimension 16' X 20' / 4,88m X 6,1m = 29,77 m².

Le règlement de zonage ART. 5.27.1, n'autorise pas les garages en cour avant. Le règlement de zonage ART. 5.32.1.1 n'autorise que 10% de la cour arrière en superficie constructible pour les bâtiments accessoires (garages, remises, cabanons, etc.)

Site concerné LOT : 4 664 554
10, 5e Rue Ouest
Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0

La recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) est de rejeter la demande de dérogation mineure pour l'emplacement et la grandeur du bâtiment et de demander au citoyen de se conformer à la règlementation en vigueur.

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de respecter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit de rejeter la demande de dérogation mineure pour l'emplacement et la grandeur du bâtiment et de demander au citoyen de se conformer à la règlementation en vigueur.

8.2 DÉROGATION MINEURE 2019-08-004

Nature des effets : Projet de lotissement découlant d'un droits acquis résidentiel.

La façade au chemin est de 10 mètres
Règlement de lotissement, ART.5.2, superficie et largeur minimales des lots non desservis ou partiellement desservis.

Les superficies et largeur minimales prescrites par les lots non desservis par les services d'aqueduc et d'égout ou desservis par un seul réseau doivent correspondre simultanément aux normes suivantes :

Lot non desservi : largeur minimale de 50 mètres
Lot non desservi, superficie minimale de 3 000 m2.

Site concerné LOT : 3 475 209
144, Chemin Saint-François Est
Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0

La recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) est d'accepter la demande de dérogation mineure considérant que le projet de lotissement reflète l'utilisation des lieux, protégés par droits acquis résidentiel.

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de respecter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), d'accepter la demande de dérogation mineure considérant que le projet de lotissement reflète l'utilisation des lieux, protégés par droits acquis résidentiel.

9. DOSSIERS EN COURS

9.1 DOSSIER RAVINEMENT

Attendu que:

Tetra Tech QI a évalué les travaux proposé par le laboratoire Englobe pour solutionner la problématique de ravinement et occasionnerait des coûts exorbitants pour les travaux;

La municipalité a entrepris les démarches pour assurer la sécurité de ces citoyens et entends prendre les mesures nécessaires pour solutionner cette problématique à un coût raisonnable;

La municipalité est préoccupée par cette problématique et qu'elle désire s'assurer de la nécessité d'un tel investissement;

La municipalité aimerait mieux évaluer les risques potentiels à l'égards des résidences situées à proximité du haut de talus;

La municipalité souhaiterait identifier une solution moins onéreuse;

Le besoin de suivre l'évolution de la situation dans ce secteur;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de prévoir au budget de 2020 des sommes pour poursuivre les démarches dans ce dossier;

D'explorer en 2020 avec la firme Tetra Tech d'autres possibilités et de demander au laboratoire d'effectuer d'autres mesures afin de suivre l'évolution de la situation et de valider certains éléments complémentaires du point de vue géotechnique.

9.2 TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

La municipalité de Saint-François travaille présentement sur un important projet d'infrastructures pour le remplacement des conduites d'eau et d'égouts du chemin Saint-François Ouest via le programme Fimeau et la Tecq 2019-2020. La firme retenue pour accompagner la municipalité dans ce dossier est Tetra Tech QI.

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle confirme bien comprendre toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet, qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère et qu'elle s'engage à toutes les respecter;

La municipalité confirme que les travaux seront réalisés et complétés selon les modalités du programme et qu'elle assume toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

La municipalité confirme qu'elle accepte d'assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toutes les directives de changements;

La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'entreprendre les démarches nécessaires pour la réfection du chemin Saint-François Ouest en 2020, de s'inscrire au programme Fimeau, et de soumettre aux instances concernées les demandes d'aides financières appropriées à la réalisation de ce projet.

10. CORRESPONDANCE

10.1 INVITATION REÇUE POUR LA SOIRÉE DU MÉRITE SPORTIF ET CULTUREL.

10.2 LETTRE DU MAIRE EXPÉDIÉE AU CISSS CHAUDIÈRES APPALACHES POUR UN MÉDECIN OU SUPER INFIRMIER OU INFIRMIÈRE.

10.3 DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTMAGNY.

11. VARIA

11.1 MATIÈRES COMPOSTABLES

Un citoyen s'est informé à savoir si la municipalité allait mettre de l'avant un système de collecte de matières compostables. Des échanges ont déjà eu lieu à la MRC et des discussions sont en cours à cet effet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

12.1 UN CITOYEN A SOULEVÉ QUELQUES QUESTIONS D'ÉCLAIRCISSEMENT AFIN D'ÊTRE MIEUX INFORMÉ.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h33.

Annoncez dans les Petites annonces de *L'Écho* 3$

Renouvelez votre membership

En octobre, c'est le mois de renouvellement des adhésions. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5$, 25$ pour les organismes et 50$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!

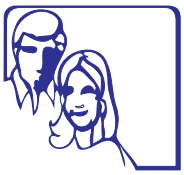

Membre organisme
Centre Gym santé
Club FADOQ
Club de pétanque
Cercle de fermières
Bibliothèque du Rocher
Soc. de conservation du patrimoine

Membre individuel
Alfred Boulet
Bérangère Noël
Wilfrid Marceau
Nicole Fortin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Denis Blais
Gaby Picard
Sylvie Boucher
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Francine Bouffard
Raynald Corriveau
Lise Pellerin
Monique L. Campagna
France St-Hilaire
Simon Morin
Jeannine Forgues
Julienne Lamonde
Huguette Bouffard
Marguerite Morin
Monique Lalberté
Marie Laflamme
Raynald Laflamme
Nicole Labonté
Rosaire Couture
Léo Boucher
Élisabeth Gaudreau
Marguerite Bouffard
Louisette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Théberge
Denis Laflamme
Marcel Morin
Lise Caron
Étienette Bélanger
Michel Roby
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Rosario Montminy
Yvonne Asselin
Ghislne Robin
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Louis-Marie Garant
Cécile Labrecque
Jacques Simard
Gabrielle Thibeault
Jean-Yves Gosselin
Jacques Simard
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Jacques Boulet
Lucielle Kirouac
Agathe Coulombe
Augustin Roy
Sylvie St-Pierre
Jean Corriveau
Denis Boulet
Denise Roy
Lise Dumas
Mireille Fournier
Serge Allaire
Yves Laflamme
Huguette Blais
Berthe Guimont
Yves Laflamme
Rolande Gamache
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Léo Picard
Simonne Picard
Rose-Anne Goulet
Calixte Laliberté
Cécile Rémillard
Joachim Lacroix
Réjean Pellerin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline St-Pierre
Ernest Lachance
Mariette Gagnon

Liste à jour le 28 septembre 2019

PROXIsanté
mon dossier en ligne

S'INSCRIRE ET AVOIR ACCÈS À SON DOSSIER SUR PROXISANTÉ C'EST SIMPLE!

1 Rendez-vous en pharmacie

2 Complétez votre formulaire d'inscription

3 Accédez à votre dossier

Service aux usagers ProxiSanté
info@proxisante.ca • 1 855 280-2002

Pharmacie
Vincent Lamonde Boulet inc.
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire affilié à Proxim

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie

La Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny :

- **Une force économique indéniable**
- **Un plus grand dynamisme social**
- **Une expertise de pointe offerte à tous nos membres**

- **24 455 membres**
- **15 dirigeants élus**
- **70 employés**
- **Volume d'affaires de plus de 1,9 milliard de dollars**

1 caisse, 7 centres de services

Siège social
116, boulevard Taché Ouest, Montmagny

Centre de services Cap-Saint-Ignace
200, place de l'Église

Centre de services Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale

Centre de services Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest

Centre de services Saint-Paul-de-Montminy
305, 4e Avenue

Centre de services Saint-Fabien-de-Panet
200, rue Boutin

Centre de services automatisés Centre-ville
40, avenue de l'Église, Montmagny

Tél. : 418 248-4884 ou 1 877 606-4884

Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny